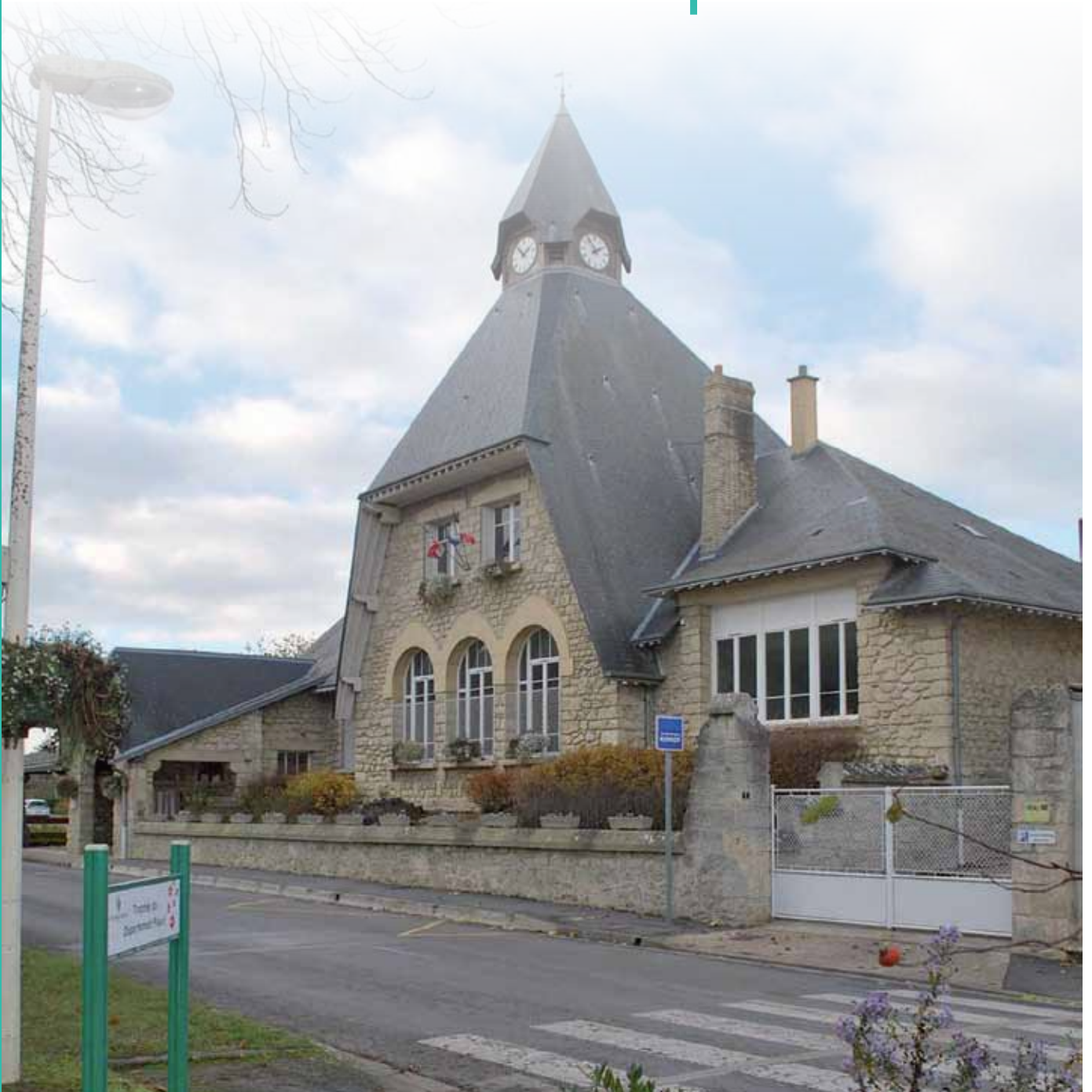


Villers

Franqueux



Année 2021...

Les années se suivent,.....

Cette année 2021 était fondée sur le retour à « une vie plus normale » grâce à la vaccination acceptée par le plus grand nombre et quasi-généralisée. C'était sans compter cette cinquième vague de fin d'année et le rythme continu des variants de ce fichu virus.

Avec l'arrivée des beaux jours, le répit sanitaire a permis la reprise de nos manifestations. C'est, notamment, fin mai, l'inauguration des vitraux de notre église Saint Théodulphe, dont vous trouverez, sous la forme d'un supplément détachable dans ce bulletin, une rétrospective. Je profite de cette tribune, pour remercier une nouvelle fois, notre généreux donateur rémois : Mr Jean-Claude COLLOT.

C'est aussi, la tenue de notre fête patronale, moment d'échange et de convivialité, fortement attendu dans ce contexte. Je tiens à remercier les responsables du comité des fêtes pour leur abnégation à organiser ces événements en cette période incertaine, événements oh combien importants pour notre commune. On peut souligner, aussi, le défilé d'Halloween et la venue du Père Noël.

Soucieux de la santé de nos aînés, c'est, avec grands regrets, que nous avons dû renoncer à l'organisation du traditionnel repas du CCAS.

Dans ce faux rythme de reprise d'activités, lente et progressive, entre pénuries de matières premières et reconstitution des stocks dans les entreprises, nos projets ont pris du retard.

Parmi ceux annoncés dans le bulletin précédent, nous avons, malgré tout, concrétisé la remise en état du calvaire de la rue de la Croix. Ce dernier, entièrement restauré, a retrouvé sa place fin novembre. L'espace cinéraire composé d'un columbarium et d'un jardin du souvenir a été installé dans le cimetière juste avant Noël. Il reste à réaliser l'aménagement paysager au retour des beaux jours.

Parmi les autres projets déjà annoncés, nous avons mis à profit cette année 2021 pour conduire la phase administrative préparatoire des travaux de réhabilitation de l'ancienne salle associative en logement locatif. Le début des travaux est planifié pour un démarrage mi-janvier 2022. Outre les travaux d'aménagement intérieur, il est également prévu la réfection de la toiture.

Les travaux relatifs à la réfection du lavoir rue de la Couronne devraient débiter au printemps 2022.

Concernant les travaux de voiries communales, compétence de la communauté urbaine du Grand Reims, et bien que les crédits soient davantage contraints, nous avons obtenu la programmation de travaux rue d'Adam, comprenant le renforcement de la canalisation d'eau potable, l'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie. Ces travaux vont démarrer en janvier 2022.

S'agissant de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le chantier avance au gré de la promulgation successive de lois toujours plus restrictives en matière environnementale et plus précisément, de consommation d'espaces agricoles, forestiers et naturels. Nous payons, ici, les excès du passé. Conscients de ces enjeux qui nous engagent individuellement et collectivement pour notre avenir, on ne peut pour autant, que s'ériger contre certaines règles dogmatiques aberrantes. De grâce, que nos gouvernants fassent preuve de mesure, de bon sens et de pragmatisme !!!! C'est pourquoi, nous conserverons finalement peu ou prou le périmètre constructible actuel avec l'avantage de pouvoir planifier l'urbanisation et de mieux contrôler l'architecture des futures constructions.

Nous vous rappelons que le dossier reste à votre disposition à la mairie pour consultation et qu'une réunion publique se tiendra dans les premiers mois de cette nouvelle année.

Enfin, je ne pouvais pas terminer ces propos, sans souhaiter la bienvenue à notre nouvel agent communal, Monsieur Dominique Corpelet, en charge de l'entretien de la commune depuis septembre dernier, ainsi qu'à la nouvelle animatrice du Relais Petite Enfance.

En cette fin d'année 2021 qui s'achève, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour la nouvelle année.

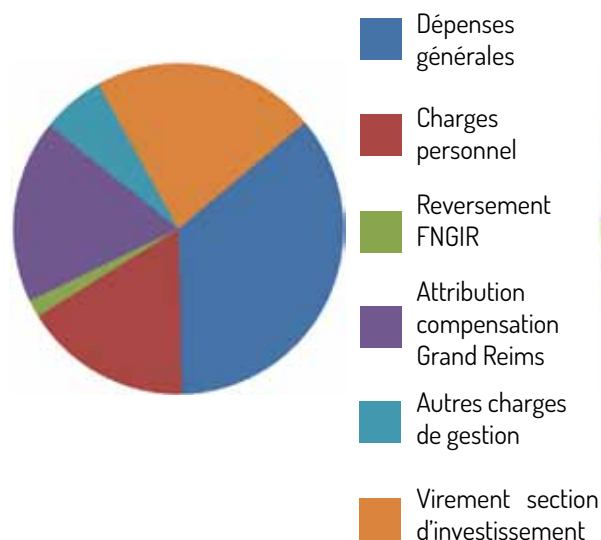
Eric MALTOT

Edito du Maire	02
Budget 2021	03
Réalisations 2021 et à venir	04-06
Fleurissement	07
Relais Petite Enfance	07
Ca c'est passé dans notre commune	08-11
Nouveaux habitants	12
Etat civil	12
Infos utiles	12
Supplément détachable en pages centrales: Inauguration des vitraux	I à IV

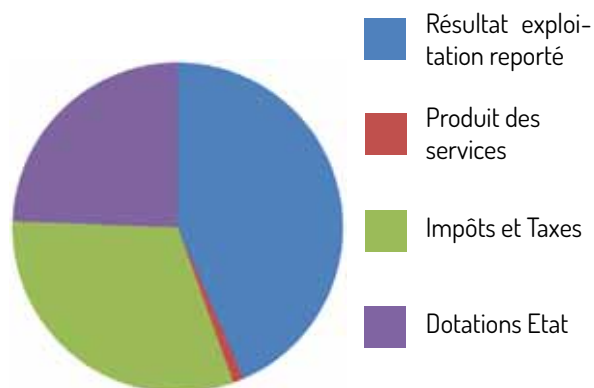
Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont équilibrées pour un montant de 335 033 €.

Dépenses



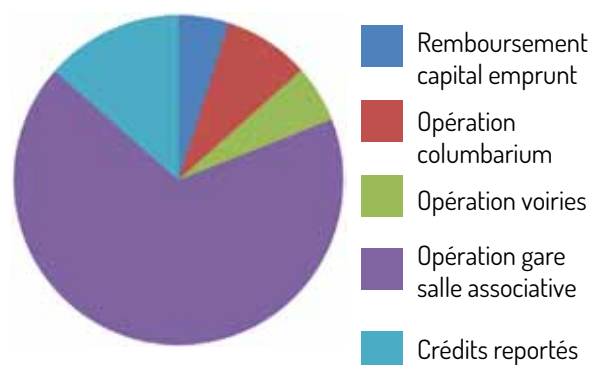
Recettes



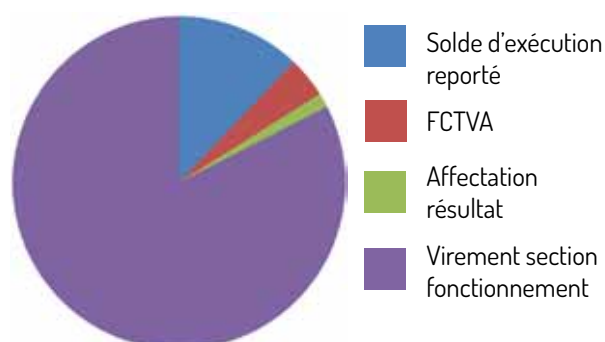
Section d'investissement :

Les dépenses et recettes sont équilibrées pour un montant de 88 900 € (y compris les crédits reportés 2020)

Dépenses



Recettes



1

Remise en état du calvaire

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, le calvaire situé près du cimetière a été rénové par **l'association l'Atelier et la Main**. Après un gros retard dû à la crise sanitaire, il a repris sa place le **25 novembre 2021**.

Pour rappel, le coût de cette restauration s'élève à **1810 €**.



2

Création d'un columbarium

Le conseil municipal a décidé la construction d'un columbarium dans notre cimetière pour faire face à une demande. **L'entreprise Traxler** a été retenue pour cette opération d'un montant de **5 796 HT €** dont la mise en place a été réalisée 2^e quinzaine de décembre. La municipalité a opté pour la création de six cases dans un premier temps, la structure pouvant être agrandie en fonction de la demande.

De plus, un règlement a été créé régissant notamment la procédure pour l'attribution d'une concession. Pour de plus amples informations, veuillez-vous rapprocher de la mairie.



3

Restructuration de l'ancienne salle associative

Le projet de transformation de l'ancienne salle associative rue de la Gare, en logement à usage locatif, a bien avancé durant cette année.

L'architecte Alain MOTTO a établi les plans de la nouvelle implantation ainsi que le dossier de consultation des entreprises.



De nombreuses entreprises ont répondu à notre consultation et le conseil municipal a décidé de retenir:

Lot n°01 : Démolition – Gros œuvre : **Entreprise LANDRIEUX**

Lot n°02 : Menuiseries extérieures : **Entreprise SRK La Serrurerie Rémoise**

Lot n°03 : Menuiseries intérieures bois : **Entreprise Daniel PALA**

Lot n°04 : Doublage – Cloisons : **Entreprise Jérôme DENIS Menuiseries Agencement**

Lot n°05 : Carrelages – Faïences : **Entreprise Carlos SORIANO**

Lot n°07 : Plomberie – Sanitaires – Production eau chaude : **Entreprise DEBROUWER**

Lot n°08 : Electricité – VMC – Chauffage Electrique : **Entreprise Pascal PICCOLI**

Lot n°09 : Peintures : **Entreprise DUFOUR -TASSEL**

De plus, après réflexion, le conseil municipal a décidé de refaire la toiture. Cette opération sera confiée à l'entreprise PALA Daniel.

Les travaux commenceront début 2022 pour une durée approximative de 6 mois.

4

Restauration du lavoir rue de la couronne

Le lavoir n'est plus étanche: l'eau se répand tout autour des 2 bassins. Les réparations effectuées précédemment n'ont pas tenues. Aussi, après avoir fait un diagnostic, il nous a été conseillé de reconstruire les bassins.



La solution technique retenue dans le principe consiste à démolir l'existant et à reconstruire à l'identique sur une base solide. Nous profiterions alors de ces travaux pour aménager l'espace paysager. **L'entreprise SARL LEQUEUX Etienne** a été retenue pour effectuer les travaux pour un **montant de 23 237 € HT.**

Nous avons bénéficié d'une **subvention du Conseil Départemental de 4 467 € HT.**

5

Réfection de la rue d'ADAM

La Communauté Urbaine du Grand Reims, compétente en matière de voirie, a programmé à notre demande, la réfection de la rue d'Adam sur le budget 2022. Il s'agit de remplacer la conduite d'eau potable, enfouir les réseaux secs et réaliser la chaussée.

Une première visite de chantier s'est déroulée le 15 novembre 2021.

Les travaux se dérouleront courant 2022, c'est l'entreprise CTP qui se chargera d'effectuer les travaux de voiries.

Montant prévisionnel des travaux 138 400 € HT.



Saint-Théodulphe

Mais qui était Saint Théodulphe?

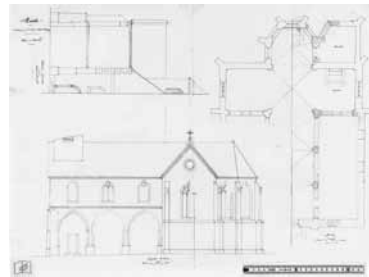
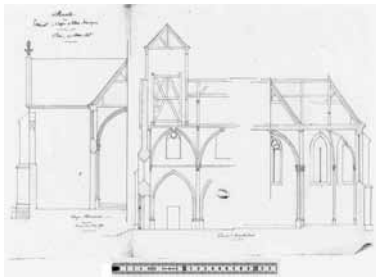
Saint Théodulphe ou Thiou, 3ème abbé du Mont d'Hor ou de Saint-Thierry. Saint Théodulphe, vulgairement appelé saint Thiou, était d'une illustre famille de la seconde Aquitaine. Il quitta le monde à la fleur de l'âge et se retira au Mont d'Hor, afin d'y vivre parmi les disciples du saint abbé Thierry. Il mourut dans un âge fort avancé, vers l'an 590 et fut enterré en son monastère.

Extrait de : "Les Petits Bollandistes" - Vies des Saints tome 5



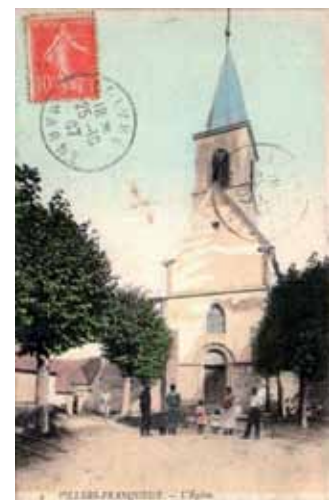
Un peu d'histoire

C'est au début du 14^e siècle, que démarre la construction de la 1^{re} chapelle à Villers-Franqueux, (Répertoire archéologique de l'Arrondissement de Reims, 1931, p.237), dédiée à Saint-Théodulphe. De cet édifice, il ne reste aucun vestige, car une nouvelle église est construite au 16^e siècle.



2^e destruction de l'église

En 1842, un incendie ravage une grande partie de l'église : seuls le chœur et les chapelles latérales sont intacts. C'est en 1844 que commence les travaux de réparation du chœur, du sanctuaire et des chapelles latérales sous la direction de l'architecte rémois Gosset. La seconde partie des travaux se poursuit vers l'ouest, mais pour des raisons financières, la commune ne peut reconstruire la nef à trois vaisseaux ; la nef est alors amputée de ses bas-côtés. Les travaux se terminent en 1852.



3^e destruction de l'église

L'église de Villers-Franqueux est à nouveau entièrement détruite pendant la première guerre mondiale.



Notre église actuelle

Une nouvelle église est reconstruite entre 1920 et 1930 dans un style Art Déco, selon un plan allongé et couvert d'un toit à deux versants galbés, évoquant la partie immergée d'un navire, marqué dans l'angle sud-ouest par un clocher surmonté d'une haute flèche.



L'édifice est composé d'une nef à un vaisseau et d'un chœur à deux travées. La hauteur et la largeur des voûtes diminuent progressivement entre la nef, la 1^e et la 2^e travée du chœur. La nef est éclairée par 7 baies accolées en arc brisé de chaque côté, servant à accueillir un chemin de croix en vitrail. Seuls deux vitraux ont été réalisés et posés en 1935, (les stations IV et XI) par Madame et Mesdemoiselles De TROEYER Maîtres Verriers des ateliers De Troeyer à Reims. On pense que le coût et le début de la guerre ont mis fin à la commande.



Notre église en 2021

En 2019, *un généreux donateur rémois Monsieur Jean-Claude COLLOT* nous contacte par l'intermédiaire de Monsieur Bruno PIGEON, Maître Verrier à Reims. Il se propose de financer les 12 stations manquantes de la nef ainsi que les 3 autres vitraux sur les baies restantes dont celui du baptistère.



Le conseil municipal donne son accord et remercie le généreux donateur.

Dans un souci de protéger ces vitraux d'éventuelles projections extérieures, la commune a pris en charge la réalisation des panneaux de protection grillagés. Ces grilles ont été réalisées et mises en place par l'entreprise spécialisée en métallerie ferronnerie d'art TOFFOLO & FILS.

Inauguration des Vitraux

La pose de ces vitraux a été achevée en avril 2020. La crise sanitaire nous a contraint de reporter à mai 2021 l'inauguration de ces nouveaux vitraux. Elle a eu lieu en présence de: Mgr Eric de Moulins-Beaufort, Archevêque de Reims; M. Jean Claude Collot donateur; M. Eric Maltot, Maire de la commune; Mme Catherine Vautrin, Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims; Mme Valérie Beauvais Députée de la Marne; M. Yves Détraigne, Sénateur de la Marne; Mme Monique Dorgueille et M. Eric Kariger conseillers départementaux de la Marne et M. Bruno Pigeon, Maître verrier à Reims.



Monseigneur Eric de Moulins-Beaufort a béni les vitraux à la fin de la messe, pour ensuite dévoiler la plaque inaugurale.



Nous avons dû réduire le nombre de places disponibles à l'intérieur de l'église pour répondre aux normes sanitaires et nous avons mis quelques chaises en extérieur à la disposition des habitants. Heureusement, le soleil était avec nous ce dimanche là !



Nouvel employé municipal

Fin août, Monsieur Jeannik Liebert a démissionné. Nous tenons à le remercier de sa contribution au fleurissement de notre commune. Nous lui souhaitons bonne continuation dans son nouvel emploi.

Bienvenue à notre nouvel employé communal **Monsieur Dominique Corpelet** qui a vraiment pris les choses en mains de part sa connaissance des fleurs et la taille des arbustes. Nous comptons sur lui pour la nouvelle saison.

Par ailleurs, nous invitons les petites mains à nous rejoindre pour l'embellissement de notre village. Nous demandons également aux propriétaires de chien, un plus grand respect des massifs et de l'espace public et nous rappelons que le nettoyage des trottoirs incombe à chaque habitant.

Merci à tous et à bientôt pour la prochaine saison.



Relais Petite Enfance (R.E.P.)

Réouverture du Relais en 2021 : une nouvelle animatrice, et nouveau nom !



Les Relais Assistants Maternels, créées par la branche famille de la CAF en 1989, ont changé de nom, et se nomme désormais **Relais Petite Enfance**. Il reste un service gratuit d'informations, d'animation et de ressources pour les parents, leurs enfants, et les professionnels de la garde à domicile.

Les parents peuvent principalement y trouver des informations sur les modes de garde, l'embauche et leur rôle de parents employeurs. Les enfants se retrouvent et peuvent s'épanouir à travers divers ateliers. Les professionnels peuvent échanger et s'enrichir des pratiques des unes et des autres.

Cette année 2021 est toujours marquée par la crise sanitaire. Mais depuis janvier, **les accueils** ont lieu les **mardis en itinérance à Courcy, Loire, et Cormicy, une semaine sur trois, tous les vendredis à Villers-Franqueux et également une fois par mois, le mercredi matin** pour se retrouver et échanger sur un sujet, avec des jeux pour les enfants.



Un **petit journal du Relais** est édité, envoyé par mail et distribué, pour évoquer des sujets d'actualités, dates à retenir... Enfin, chaque semaine lors des ateliers, l'animatrice propose via un flyer des idées d'activités à destination des bébés ou des plus grands (périscolaires).

Ne pas hésiter à contacter la nouvelle animatrice **Hélène GILLET** au Relais lors de ses permanences le mardi après midi entre 13h00 et 17h30 et le vendredi entre 13h00 et 16h00 (03 26 61 54 34), ou par mail (ramnordremois51@hotmail.fr).

- **Repas des aînés**

Cette année, le CCAS n'a pas pu organiser de repas des aînés pour cause de crise sanitaire. Des colis ont été préparés et remis au domicile de chacun de nos aînés.

- **09 janvier : Distribution de masques en tissu**

- **13 janvier : Don du sang**

- **13 mars : Distribution de masques en tissu**

Distribution du stock de masques en tissu aux enfants et aux plus de 65 ans.

- **Pâques avril 2021**

Samedi 10 avril, la chasse aux oeufs fut annulée suite à l'interdiction de se rassembler due à la crise sanitaire.



Le lapin de Pâques s'est tout de même arrêté au bureau du comité des fêtes pour voir toutes les belles réalisations des enfants du village. En repartant, il n'a pas oublié de déposer de gros oeufs en chocolat qui ont été distribués à nos petits créatifs ! Bravo à tous !



- **08 mai : Fête de l'armistie 1945**

Dépot d'une gerbe au monument aux Morts par Monsieur le Maire et les conseillers avec la participation de la fanfare "La Pouillonnaise".



- **13 juin : Portes ouvertes à l'église Saint Théodulphe**

Les portes de l'église de Villers Franqueux sont restées ouvertes le dimanche 13 juin, afin que les visiteurs puissent venir admirer les nouveaux vitraux.



- **20 et 27 juin : Elections départementales et régionales**

- **13 juillet : Apéro pique-nique**



Pour fêter le 14 juillet, le Comité des Fêtes avait organisé un apéro pique-nique le 13 juillet au soir dans la cour de la nouvelle salle associative, mais de gros orages violents en ont décidé autrement et nous avons dû annulé.

Les lampions achetés pour l'occasion ont été distribués aux enfants qui le souhaitaient pour leur plus grand plaisir.

- **14 juillet : Cérémonie du 14 juillet**

Dépot d'une gerbe au monument aux Morts par Monsieur le Maire et les conseillers avec la participation de la fanfare "La Pouillonnaise".

• 04, 05 & 06 septembre : Fête patronale

Les 4, 5 et 6 septembre, a eu lieu notre fête patronale, animée le samedi par un DJ et le dimanche par « les Vieux des Boules ». De nombreux visiteurs sont venus apprécier la météo clémente, les manèges, les animations et la restauration sur les trois jours de fête, dans le respect des règles sanitaires.



Le lundi, le Comité des Fêtes a offert des tickets de manèges aux enfants du village.

• 30 octobre : Halloween

Cette année, la sorcière Covidus Pocus a laissé du répit aux petits monstres de la Commune. Ils en ont profité pour effrayer les habitants du village, le samedi 30 octobre, et faire



le plein d'ingrédients horriblement sucrés pour tenir tout l'hiver et peut-être même plus ! Après cette aventure, ils ont participé aux différents jeux, complété leur grimoire de maléfices (livret d'activités) et partagé le goûter ragoûtant préparé par le Comité de la Sorcellerie des Fêtes.



Merci aux habitants pour leur distribution généreuse de friandises lors du défilé.

• 11 novembre : Armistice

Première cérémonie depuis le début de la crise sanitaire où tous les habitants ont été conviés. Depuis 2012, le 11 novembre est devenu une cérémonie hommage à tous les combattants morts pour la France.

Après avoir déposé une gerbe auprès du monument aux Morts, Monsieur le Maire a confié la lecture de la lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ, la Ministre Déléguée auprès de la Ministre des Armées à M. Christophe Geancy conseiller municipal.



• 27 novembre : Décoration du village pour les fêtes

Mise en place des décorations de Noël avec de nouvelles créations ainsi qu'une nouvelle disposition.



Le conseil municipal tient à remercier les membres du comité des fêtes et les bénévoles qui ont bravé le froid pour aider à la mise en place ainsi que pour leur implication dans la vie du village.

• 23 décembre : Lutin de Noël & visite du père Noël

Le 23 décembre 2021, les enfants de Villers-Franqueux ont rencontré un drôle de lutin farceur qui jonglait avec différents objets. Beaucoup de facéties renversantes ont animées le spectacle de la commune organisé par le comité des fêtes.



Puis le Père-Noël a traversé le Pôle Nord à bord de son traineau motorisé pour venir distribuer des friandises avant de venir dans les maisons, déposer ses cadeaux. Une après-midi fort appréciée des enfants et des grands.



• 28 décembre : Don du sang

Nouveaux habitants

M. & Mme BEGUIN - GUILLOT
Mmes DEMOUGIN - GIRARD

M. FEQUANT

M. & Mme METIER - DANNEAUX
M. OGIER

La liste des nouveaux habitants est incomplète. Seules figurent les personnes qui se sont présentées en mairie ou dont les noms sont inscrits sur les boîtes aux lettres.

Etat civil

Mariage

PIOTIN Yves & HIPPOLYTE Blandine

le 23 janvier 2021

DUARTE Alexandre & MOISY Aline

le 03 juillet 2021

MARLOT Rémi & MINET Hélène

le 21 août 2021

Naissance

ENGEL Yelyn

le 28 décembre 2020

DUARTE Marceau

le 12 septembre 2021

ROSINA Andréa

le 23 novembre 2021

Infos utiles

Services

- Camion boucherie traiteur "Lefranc Traiteur" le mardi vers 12h. (03 26 49 22 95)
- Pizza Wil tous les mercredis soir sur la place du village. (06 63 57 96 05)
- Paëlla Gourmande le 4^e vendredi de chaque mois place du village. (06 65 78 29 92)
- Marché "Arts & Terroirs" 3^e dimanche de chaque mois parking « Champagne Charles Heston »
- Association Planta Do Pé Capoeira. (06 03 86 83 54)
- L'esquisse CREATIVe ~ Atelier d'arts plastiques pour les enfants. (06 02 35 15 09 ou 03 26 61 51 38)

Accueil Mairie

1, Grande-Rue - 51220 VILLERS-FRANQUEUX

Tél. 03.26.61.51.61

courriel : mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.villers-franqueux.fr>

La secrétaire de Mairie, Mme Françoise AVOINE

vous accueille aux heures d'ouverture au public :

lundi et mercredi de 17h30 à 19 h

et le jeudi de 11 h à 12 h

Accueil Communauté Urbaine du Grand Reims

(Pôle de proximité du Nord Champenois)

2, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

51220 Cauroy-lès-Hermonville

Accueil Tél. 03.26.97.76.80

Service Général Tél. 03.26.97.76.85

Scolaire & Péricolaire Tél. 03.26.61.34.72

Transport scolaire Tél. 03.26.97.76.80

Eau & assainissement Tél. 03.26.61.04.86

Urbanisme Tél. 03.26.97.76.82



Rédacteur en chef : Eric MALTOT.

Rédaction : Corinne FOURQUIN ; Madeleine LE DROGO ; David ROSTEIN ; Christophe GEANCY ; Aline & Jean-Philippe BERTRAND ; Hélène GILLET

Imprimé par: Repricolor - janvier 2022